

# **Bilan réunion DASEN – représentants syndicaux au CTSD**

Jeudi 30 avril et jeudi 7 mai deux réunions, entre M. Destrès (avec les services de la DSDEN) et les représentants syndicaux au CTSD, se sont tenus pour aborder la délicate question de la reprise des cours le 11 mai. La première réunion s'est centrée sur le protocole sanitaire (qui n'était pas encore publié) et le 1<sup>er</sup> degré puisque la rentrée dans les écoles précèdera celle des collèges et lycées.

La seconde réunion qui ne concernait plus que le 2<sup>nd</sup> degré a été l'occasion pour le SNEP-FSU de porter vos questionnements (qui avaient déjà été transmis par écrit) directement.

Plusieurs chefs d'établissements ont déjà informé leurs équipes d'EPS que les cours d'Education Physique et Sportive ne reprendraient pas d'ici juillet.

## **Question sur les consignes relatives à la tenue des cours d'EPS :**

La parution du protocole a peut-être changé la position entre temps..., en tout cas, M. le DASEN a affirmé que l'EPS aura pleinement sa place à jouer, dans le respect du protocole sanitaire, dans des formes et des lieux différents de ceux habituels. Mme DUPRAT a précisé (en citant le protocole) que la tenue des cours d'EPS ne pouvait se faire qu'en extérieur avec des pratiques individuelles et une distanciation de 5 à 10m.

La réglementation du protocole pour la mise en place de l'EPS nous interroge dans l'orientation qu'elle donne à notre discipline dans ce contexte particulier. La mise en place des 2S2C dans le premier degré est aussi une source de questionnement pour notre discipline et nous vous invitons à lire cet article : « l'EPS et le confinement, risques et nécessités » (Christian Couturier – 15 avril 2020) : [Cliquez ici](#)

## **Question sur la certification pour les examens de fin d'année (BAC, CAP) et les modalités qui seront retenues en EPS :**

Il n'y a à l'heure actuelle aucun élément stabilisé à ce sujet, une circulaire ministérielle devrait paraître très prochainement. Les IA-IPR EPS produiront une lettre de cadrage.

Concernant les autres points plus généraux, des réunions plénières devaient avoir lieu dans certains établissements mais la rentrée étant repoussée, elles n'ont plus lieu d'être pour M. le DASEN. Les dotations en masque pour les personnels seront acheminées vers les établissements la semaine prochaine et le réapprovisionnement (une fois la reprise effective) se fera dans des sites relais (non encore définis), et chaque établissement recevra 10 litres de gel hydroalcoolique par semaine.

Enfin concernant la validation du protocole sanitaire de reprise par le CA ou la CHS des établissements, M. le DASEN souhaite un cadrage académique. Vous pouvez donc solliciter votre chef en fin de semaine prochaine pour savoir s'il a eu connaissance d'un positionnement académique ou départemental sur le sujet.

Même confiné le SNEP-FSU 78 reste à vos côtés, n'hésitez pas à nous solliciter en cette période si particulière.

*Le SNEP-FSU 78*